RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES COURS VTT

BikEvasion • 2027 • Cours collectifs et particuliers

1. Esprit des cours VTT

Les cours BikEvasion favorisent le plaisir de rouler, la découverte, la confiance et la progression. Les cycles collectifs s'adressent aux enfants de 4 à 8 ans et de 8 à 12 ans, dans une approche de loisir et non de compétition. Les cours particuliers sont ouverts aux enfants de 4 à 12 ans, aux adolescents et aux adultes, avec un contenu adapté à chacun.

2. Encadrement et pédagogie

Les séances sont encadrées par un moniteur diplômé. Les exercices, les terrains et les difficultés sont adaptés à l'âge, au niveau, aux conditions du jour et à la progression des participants. Le moniteur décide des adaptations nécessaires à la sécurité.

3. Compétences travaillées

Freinage et gestion de la vitesse ; équilibre et maniabilité ; position dans les pentes ; utilisation des vitesses ; observation, orientation et choix des trajectoires ; autonomie progressive et respect des espaces de pratique.

4. Horaires et communication

Les lieux et horaires sont précisés à l'inscription. Les informations relatives aux cycles collectifs peuvent être transmises via le groupe WhatsApp concerné ; celles des cours particuliers sont communiquées directement. Merci d'arriver environ 10 minutes avant le départ et de signaler au plus tôt tout retard ou absence.

5. Équipement indispensable

Chaque participant doit porter un casque vélo homologué, ajusté et attaché, des gants longs, des genouillères, des coudières, des chaussures fermées et une tenue adaptée. Prévoir un vélo à sa taille, de l'eau, une petite collation et, selon la météo, une veste chaude ou imperméable.

6. Vérification du vélo

Avant chaque séance, le participant majeur ou le représentant légal d'un mineur vérifie les freins, pneus, direction, transmission et serrages. Le moniteur peut refuser le départ si un défaut de matériel présente un risque manifeste.

7. Consignes et comportement

Chaque participant respecte les consignes du moniteur, les autres usagers, les lieux et l'environnement. En cours collectif, il reste avec le groupe ; en cours particulier, il reste dans le périmètre défini par le moniteur. Un comportement dangereux peut entraîner l'interruption de la séance et, pour un mineur, l'information du responsable légal.

8. Météo et conditions de pratique

En cas de météo défavorable, de terrain inadapté ou de risque pour la sécurité, le moniteur peut adapter, déplacer, reporter ou annuler une séance. Les participants ou leurs responsables légaux sont informés dès que possible. Les modalités de report et de remboursement sont celles prévues dans les CGV applicables.

9. Santé et informations utiles

Le participant majeur ou le responsable légal d'un mineur communique uniquement les informations nécessaires à la sécurité et à la bonne prise en charge. Toute évolution importante doit être signalée au moniteur.

10. Fin de séance et mineurs

Pour les participants mineurs, le responsable légal doit être présent à l'heure prévue pour la récupération. Si une autre personne est autorisée à venir chercher l'enfant, le moniteur doit en être informé au préalable.

11. Photos et vidéos

L'inscription ne vaut pas autorisation d'utilisation de l'image. Toute diffusion d'une photo ou vidéo permettant d'identifier un participant nécessite une autorisation distincte : celle du participant majeur ou du représentant légal pour un mineur.

12. Acceptation du règlement

L'inscription implique la prise de connaissance de ces règles par le participant et, pour un mineur, par son responsable légal. Ce règlement complète les conditions générales de vente applicables à la prestation réservée.